Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: SALVE FAM2_5

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux Type(s) de produit:

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Numéro de l'autorisation: EU-0028967-0000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:

EU-0028967-0022

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	6
5.1. Consignes d'utilisation	7
5.2. Mesures de gestion des risques	7
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	7
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	7
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	8
6. Autres informations	8

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

SALVE FAM2_5
ATOUT-VERT - DDP38

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation

Nom	SALVECO S.A.S.
Adresse	Avenue Pierre Mendès-France Z.A. Hellieule 4 F 88100 SAINT DIE DES VOSGES France

Numéro de l'autorisation

EU-0028967-0000 1-4

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3

EU-0028967-0022

Date de l'autorisation

02/10/2023

Date d'expiration de l'autorisation

30/09/2033

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant

SALVECO S.A.S

Adresse du fabricant

Avenue Pierre Mendès-France F-88100 SAINT DIE DES VOSGES France

Emplacement des sites de fabrication

Avenue Pierre Mendès-France F-88100 SAINT DIE DES VOSGES France

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1322 - Acide L-(+)-lactique	
Nom du fabricant	PURAC BIOCHEM BV	
Adresse du fabricant	Gran Vial 19-25 08160 Montmelo Espagne	
Emplacement des sites de fabrication	Gran Vial 19-25 08160 Montmelo Espagne	
Substance active	1322 - Acide L-(+)-lactique	
Nom du fabricant	JUNGBUNGZLAUER S.A	
Adresse du fabricant	Z.I Portuaire BP 32 67390 Marckolsheim France	
Emplacement des sites de fabrication	Z.I Portuaire BP 32 67390 Marckolsheim France	

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		Substance active	79-33-4	201-196-2	7,83
Sodium octyl ether carboxylate		Substance non active	53563-70-5		6,75
D-glucopyranose, oligomeric, C10-16 (even numbered)-alkyl glycosides		Substance non active	110615-47-9		1,32

2.2. Type de formulation

SL – Soluble Concentrate

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Provoque une irritation cutanée.

Provoque des lésions oculaires graves.

Contient Eucalyptol, Carvone et Limonene (Parfum Cool Mint). Peut produire une réaction allergique.

Contient Methyl salicylate et Eugenol (Parfum Pure). Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Porter des gants de protection, des vêtements de protection et une protection des yeux.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:Laver abondamment à l'eau.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premiers secours sur cette étiquette).

En cas d'irritation cutanée:Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés. Et les laver avant réutilisation.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Désinfectants non destinés à être appliqués directement sur les êtres humains ou les animaux (désinfectant pour toutes les surfaces dures lavables dans les domaines institutionnels et industriels)

Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Levures Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Virus Nom commun: Virus enveloppés Stade de développement: Pas de donnée

_			
Doma	ine	d'util	isation

Intérieur

Extérieur

Pour les domaines institutionnels et industriels Méthode d'application: Pulvérisation, dispersion, essuyage, application de mousse, Méthode(s) d'application traitement à la brosse, traitement par trempage, immersion, épongeage. Description détaillée: - Sans action mécanique Taux d'application: -Taux et fréquences Dilution (%): 0,299% d'application Nombre et fréquence des applications: Organismes cibles obligatoires : Bactéries et levures: 0,299% m/m acide L-(+)-lactique, 5 minutes, 20°C Autres organismes cibles: Virus enveloppés: 0,299% m/m acide L-(+)-lactique, 5 minutes, 20°C La concentration minimale des tensioactifs à l'utilisation doit être de 0,29% pour tout futur produit dans ce méta RCP. Professionnel Catégorie(s) d'utilisateurs Dimensions et matériaux Capsule de recharge: 20 - 100ml PEHD d'emballage Bouteilles: 0,5 - 5 litres PEHD ou PET Jerry can: 1-80 litres PEHD Fût: 10-210 litres PEHD IBC: 1000 litres PEHD 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques Voir les instructions générales d'utilisation 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques Voir les instructions générales d'utilisation 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement Voir les instructions générales d'utilisation

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les instructions générales d'utilisation		

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'utilisation

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux (désinfectants pour toutes les surfaces dures lavables pour les domaines institutionnels et l'industrie alimentaire)

Type de produit

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Levures

Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Intérieur

Extérieur

Pour les milieux institutionnels et industriels

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Pulvérisation, dispersion, essuyage, application de mousse, traitement à la brosse, traitement par trempage, immersion, épongeage. Description détaillée:

- Sans action mécanique

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: -

Dilution (%): 0,299%

Nombre et fréquence des applications:

Organismes cibles obligatoires :

Bactéries et levures: 0,299% m/m acide L-(+)-lactique, 5 minutes, 20°C

La concentration minimale des tensioactifs à l'utilisation doit être de 0,29% pour tout futur produit dans ce méta RCP.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage	Capsule de recharge: 20 - 100ml PEHD		
	Bouteilles: 0,5 - 5 litres PEHD ou PET		
	Jerry can: 1-80 litres PEHD		
	Fût: 10-210 litres PEHD IBC: 1000 litres PEHD		
4.2.1 Consignes d'utilisation	spécifiques		
Voir les instructions générales d'utilisation	n		
4.2.2 Mesures de gestion des	s risques spécifiques		
Voir les instructions générales d'utilisation	n		
	cations spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, secours et les mesures d'urgence pour protéger		

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les instructions générales d'utilisation

Voir les instructions générales d'utilisation

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'utilisation

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Appliquer le produit en mouillant totalement la surface pendant 5 minutes (appliquer approximativement 18 sprays/m² ou 20 ml/m² ou de manière à couvrir totalement l'objet à désinfecté).
- Appliquer uniquement sur les surfaces non poreuses.
- Informer le titulaire de l'autorisation si le traitement est inefficace.
- L'étiquette de chaque produit doit fournir des informations sur la manière dont la dilution doit être effectuée afin de garantir l'efficacité du produit. Comme la concentration d'acide L-(+)-lactique dans les produits de ce méta-RCP peut varier entre 7,83% et 31,33%, il n'est pas possible d'indiquer ici toutes les dilutions du produit.

Exemple pour un produit contenant Dilution du produit Temps de contact

7,83% d'acide L-(+)-lactique

Activité bactéricide et levuricide 0,299% (40 ml de produit, ajouter 5 minutes

de l'eau jusqu'à 1 litre)

Le titulaire de l'autorisation doit indiquer sur l'étiquette le volume de produit à diluer dans l'eau pour chaque produit spécifique.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques classés EN 374 ou équivalent, des lunettes de protection contre les produits chimiques conformes à la norme EN 16321 ou équivalent et une combinaison conforme à la norme EN 14605 ou équivalent lors de la manipulation du produit concentré (pendant la dilution). Les textes complets des normes EN sont disponibles à la section 6.
- La matière de l'EPI doit être spécifiée par le titulaire de l'autorisation dans les informations relatives au produit.
- Se laver les mains après l'utilisation du produit concentré.
- Eviter le contact avec les yeux.
- Eviter les éclaboussures et les déversements pendant le mélange et le chargement (dilution).
- Pour les utilisations extérieures, ne pas appliquer le produit en cas de pluie prévue dans les prochaines 24 heures.
- Pour les utilisations extérieures par pulvérisation, éviter que le vent n'emporte le produit pulvérisé vers d'autres zones (dérive)

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT CUTANE: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Laver la peau avec de l'eau. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer immédiatement avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale.

Informations pour le personnel médicale ou un médecin:

Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises sur le chemin du médecin en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), à des amines et à des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

- EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir. Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale..
- EN CAS D'INHALATION: Si des symptômes apparaissent, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas déverser le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes...) ni dans les égouts.
- Eliminer le produit non utilisé, son packaging et tous les autres déchets conformément aux réglementations locales.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de conservation: 2 ans.
- Protéger du froid.

6. Autres informations

Les titres complets des normes EN référencées dans la section 5.2 "Mesures d'atténuation des risques" sont:

EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes dangereux

EN 16321 - Protection des yeux et du visage à usage professionnel

EN 16321 - Protection des yeux et du visage à usage professionnel EN 14605 - Vêtements de protection contre les produits chimiques liquides - Exigences de performances relatives aux vêtements dont les éléments de liaison sont étanches aux liquides (Type 3) ou aux pulvérisations (Type 4) y compris les articles d'habillement protégeant seulement certaines parties du corps (Type PB [3] and PB [4])